

**COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

115 allée Norbert Wiener – BP 80027
30023 NIMES CEDEX 1

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

**COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
115 allée Norbert Wiener – BP 80027
30023 NIMES CEDEX 1**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
*Exercice clos au 31/12/2024***

Aux membres de l'association du COMITE DU GARD DE LA LIGUE CONTRE CANCER,

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du COMITE DU GARD DE LA LIGUE CONTRE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association COMITE DU GARD DE LA LIGUE CONTRE CANCER à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié :

- Le traitement comptable approprié des subventions d'exploitation ;
- La correcte application des modalités prévues par le règlement comptable associatif ANC 2020-08 et leur présentation notamment pour les états suivants :
 - o Le compte de résultat par origine et destination (CROD) ;
 - o Le compte d'emploi des ressources (CER).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier du conseil d'administration et des autres documents adressés aux membres du comité

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres du comité sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du conseil d'administration et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du COMITE DU GARD DE LA LIGUE CONTRE CANCER à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre comité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par le conseil d'administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NIMES, le 26 mars 2025

VENCEA
COMMISSAIRES AUX COMPTES

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'G. Desert', with a horizontal line underneath.

Gwladys DESERT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

CLOS AU 31/12/2024



**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
COMITE DU GARD**

115 Allée Norbert Wiener
300 23 NIMES - BP 80027
CEDEX 1

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2024	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	502.28	(232.65)	269.63	66.52
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	502.28	(232.65)	269.63	66.52
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	467 339.52	(228 372.14)	238 967.38	233 958.97
Terrains				
Constructions	391 571.06	(167 494.46)	224 076.60	220 265.09
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	75 768.46	(60 877.68)	14 890.78	13 693.88
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	904.00		904.00	1 404.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	904.00		904.00	1 404.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	468 745.80	(228 604.79)	240 141.01	235 429.49
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES	1 871.96		1 871.96	
CRÉANCES	54 175.88		54 175.88	81 141.17
Créances clients, usagers et comptes rattachés				610.28
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	54 175.88		54 175.88	80 530.89
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 348 300.69		1 348 300.69	1 208 644.23
Valeurs mobilières de placement	893 609.76		893 609.76	885 177.88
Disponibilités	454 690.93		454 690.93	323 466.35
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 404 348.53		1 404 348.53	1 289 785.40
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 873 094.33	(228 604.79)	1 644 489.54	1 525 214.89
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2024	Exercice au 31/12/2023
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		1 310 689.45	1 292 912.72
Réserves statutaires ou contractuelles		453 000.00	453 000.00
Réserves pour projet de l'entité		857 689.45	839 912.72
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		2 848.04	17 776.73
Situation nette (sous total)		1 313 537.49	1 310 689.45
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		1 313 537.49	1 310 689.45
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		25 136.31	13 561.93
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		25 136.31	13 561.93
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		44 200.00	40 732.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		44 200.00	40 732.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		171 512.51	121 083.11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		91 029.45	57 218.14
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		40 874.87	33 599.29
Dettes fiscales		660.00	551.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		38 948.19	29 714.68
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance		90 103.23	39 148.40
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		261 615.74	160 231.51
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 644 489.54	1 525 214.89

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2024	31/12/2023	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	28 256.00	28 264.00	(8.00)	-0.03 %
Ventes de biens et services	65 060.42	88 915.49	(23 855.07)	-26.83 %
Ventes de biens	5 218.70	1 325.20	3 893.50	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	59 841.72	87 590.29	(27 748.57)	-31.68 %
. dont parrainages	1 891.71	3 671.92	(1 780.21)	-48.48 %
Concours publics et subventions d'exploitation	182 731.18	135 528.91	47 202.27	34.83 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	362 509.84	331 068.25	31 441.59	9.50 %
Dons manuels	362 509.84	320 193.25	42 316.59	13.22 %
Mécénats		10 875.00	(10 875.00)	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	218 023.90	209 648.64	8 375.26	3.99 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés	9 797.65	14 473.19	(4 675.54)	-32.30 %
Autres produits	1 540.71		1 540.71	
PRODUITS D'EXPLOITATION	867 919.70	807 898.48	60 021.22	7.43 %
Achats de marchandises	1 212.25	710.16	502.09	70.70 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	350 002.92	317 562.95	32 439.97	10.22 %
Aides financières	163 483.01	163 131.75	351.26	0.22 %
Impôts, taxes et versements assimilés	14 625.86	14 229.05	396.81	2.79 %
Salaires et traitements	193 164.21	181 678.47	11 485.74	6.32 %
Charges sociales	78 018.48	65 958.29	12 060.19	18.28 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 708.28	16 867.69	(1 159.41)	-6.87 %
Reports en fonds dédiés	21 372.03	13 561.93	7 810.10	57.59 %
Autres charges	40 786.89	37 493.72	3 293.17	8.78 %
CHARGES D'EXPLOITATION	878 373.93	811 194.01	67 179.92	8.28 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(10 454.23)	(3 295.53)	(7 158.70)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	5 766.19	4 543.96	1 222.23	26.90 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char		14 000.00	(14 000.00)	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen	7 650.88	1 305.33	6 345.55	
PRODUITS FINANCIERS	13 417.07	19 849.29	(6 432.22)	-32.41 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	13 417.07	19 849.29	(6 432.22)	-32.41 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2024	31/12/2023	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	2 962.84	16 553.76	(13 590.92)	-82.10 %
Sur opérations de gestion	579.28	1 773.07	(1 193.79)	-67.33 %
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	579.28	1 773.07	(1 193.79)	-67.33 %
Sur opérations de gestion	154.08	0.10	153.98	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	154.08	0.10	153.98	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	425.20	1 772.97	(1 347.77)	-76.02 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	540.00	550.00	(10.00)	-1.82 %
TOTAL DES PRODUITS	881 916.05	829 520.84	52 395.21	6.32 %
TOTAL DES CHARGES	879 068.01	811 744.11	67 323.90	8.29 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 848.04	17 776.73	(14 928.69)	-83.98 %
Dons en nature	3 520.57	5 578.41	(2 057.84)	-36.89 %
Prestations en nature	614.10		614.10	
Bénévolat	179 340.00	171 936.00	7 404.00	4.31 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	183 474.67	177 514.41	5 960.26	3.36 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	4 134.67	5 578.41	(1 443.74)	-25.88 %
Personnel bénévole	179 340.00	171 936.00	7 404.00	4.31 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	183 474.67	177 514.41	5 960.26	3.36 %
NON AFFECTÉS				

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	5
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	5
2.1.1 <i>Préambule</i>	5
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	5
2.2 DÉROGATIONS	5
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	6
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	6
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	6
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	6
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	6
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	7
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	7
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	7
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2024</i>	7
3.1.7 <i>Stocks</i>	8
3.1.1 <i>État des échéances des créances</i>	8
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	8
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	9
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	9
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	9
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	10
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	10
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	11
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	12
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	12
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	12
3.2.4 <i>Dettes</i>	12
3.2.4.1 <i>État des échéances</i>	12
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	13
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	13
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	14
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	14
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	15
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	15
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	15
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	15
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	15
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	15
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	16
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	16
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	16
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	16
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	16
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	17
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	17
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	17
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	17

4.3.2	<i>Missions sociales</i>	18
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	19
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	19
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	19
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	19
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	20
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	20
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	20
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	20
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	20
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	21
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	22
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	22
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	22
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	22
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	23
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	24
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	24
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	25
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	25
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser</i>	25
5.2	AUTRES INFORMATIONS	25
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	25
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	26
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	26
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	26

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

Le Comité du Gard de la Ligue contre le cancer est une Association fédérée de la Ligue Nationale. A ce titre il agit en solidarité avec cette dernière et lui apporte son concours, dans le respect de la Charte interne de déontologie de la Ligue.

Son but est de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer et leur famille.

Le Comité du Gard de la Ligue contre le cancer n'est pas en mesure de percevoir directement les legs, donations, assurances vie, car il n'est pas reconnu d'utilité publique.

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Dans le cadre du développement de nos projets il a été accordé au comité 5 subventions de la CPAM du Gard pour un montant total de 129 000€ et une subvention de l'ARS pour le développement d'un nouveau projet en lien avec les soins de support pour un montant de 86 000€.

Changement de logiciel passage sur DONALIG à partir 06/06/2024.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture : NEANT

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	258	244		502
Immobilisations corporelles	454 890	17 207	4 757	467 340
Immobilisations financières	1 404		500	904
Total	456 552	17 451	5 257	468 746

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	245	0
logiciel	245	
Immobilisations corporelles	17 207	4 757
aménagements locaux	11 671	
matériel informatique	4 148	
mise au rebus		4 757
téléphonie	1 388	
Immobilisations financières	0	500

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	191	42		233
Amort.Immobilisations corporelles	220 931	12 198	4 757	228 372
Amort.Immobilisations financières				
Total	221 122	12 240	4 757	228 605

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Matériel de Bureau	3 à 5 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 404		500	904
Total	1 404	0	500	904

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2024

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...	21 810	37	3 335
Total	21 810	37	3 335

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	904	904	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés			
→ Autres Créances	54 176	54 176	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	55 080	55 080	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations	358 883	386 083			
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	534 726	476 007			
Total	893 609	862 090	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2024	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	398 039	
Livrets et comptes épargne	11 578	750
Comptes à terme		
Total	409 617	750

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Fournisseurs débiteurs		
Fournisseurs public →	342	97
Créances clients et comptes rattachés		
→ →	0	610
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
dons à recevoir		2 484
dons à recevoir BN	168	31 947
divers produits à recevoir	48 953	42 800
divers produits à recevoir du BN → →	4 713	3 164
Disponibilités		
Total	54 176	81 102

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
...		0
...		
...		
...		
Total	0	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

01/01/2024	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2024	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
453 000							453 000	
839 913			17 777				857 690	
17 777	17 777		2 848		17 777		2 848	
1 310 690	17 777	0	20 625	0	17 777	0	1 313 538	0

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		147 000	13 562	21 372	9 798	25 136
Subvention cpam tatou	2023	25 000	13 562		9 798	3 764
Subvention ARS P5	2024	86 000		12 257		12 257
Subvention PGS A	2024	36 000		9 115		9 115
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
		0	0	0	0	0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		147 000	13 562	21 372	9 798	25 136

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	40 732	3 468		44 200
Total	40 732	3 468	0	44 200

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 029	91 029		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	41 535	41 535		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	38 948	38 948		
Produits constatés d'avance	90 103	90 103		
Total	261 615	261 615	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Dettes fiscales :	507	449
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	507	449
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	41 029	33 701
→ Urssaf/ Pôle emploi	6 860	6 094
→ Caisse de retraite	2 271	1 779
→ Caisse de prévoyance	4 240	3 506
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	20 224	16 338
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	7 281	5 882
→ Prélèvement à la source	153	102
Total	41 536	34 150

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	91 029	57 218
→ FNP - Factures non parvenues	70 525	46 828
Fournisseurs Intragroupe	2 477	7 368
Fournisseurs Public	18 027	3 022
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	38 948	29 715
Honoraires cac	12 000	10 500
Aides ménagères aux malades	4 635	3 350
Subventions	614	614
Honoraires intervenants auprès des malades	17 655	13 884
notes de frais	4 044	917
...		450
Total	129 977	86 933

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

030 - COMITÉ DU GARD		Décembre 2024	
		TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION			
1. MISSIONS SOCIALES		646 575,59	510 698,63
1.1 Réalisées en France		646 575,59	510 698,63
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		555 016,77	419 139,81
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		91 558,82	91 558,82
1.2 Réalisées à l'étranger			
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme			
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		128 080,84	57 630,10
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		128 080,84	57 630,10
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		79 571,55	63 231,55
3.1 Frais d'information et de communication		14 421,56	13 421,56
3.2 Frais de fonctionnement		59 557,86	44 217,86
3.3 Autres charges		5 592,13	5 592,13
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		3 468,00	3 468,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
TOTAL CHARGES		21 372,03	
EXCÉDENT OU DÉFICIT		879 068,01	635 025,28
		2 848,04	

030 - COMITÉ DU GARD		Décembre 2024	
		TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
CHARGES PAR DESTINATION			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		163 199,00	163 199,00
Réalisées en France		163 199,00	163 199,00
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		4 134,67	4 134,67
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		16 141,00	16 141,00
TOTAL		183 474,67	183 474,67

030 - COMITÉ DU GARD		Décembre 2024	
		TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES			
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-600 727,32	-600 727,32
1.1 Cotisations sans contrepartie		-28 256,00	-28 256,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-362 509,84	-362 509,84
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-209 961,48	-209 961,48
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-88 659,90	
2.1 Cotisations avec contrepartie			
2.2 Parrainage des entreprises		-1 891,71	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-86 068,91	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-699,28	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-182 731,18	
4. REPRISÉS SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		-9 797,63	
TOTAL		-881 916,05	-600 727,32

030 - COMITÉ DU GARD		Décembre 2024	
		TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-183 474,67	-183 474,67
Bénévolat		-179 340,00	-179 340,00
Prestations en nature		-614,10	-614,10
Dons en nature		-3 520,57	-3 520,57
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		-183 474,67	-183 474,67

Ligue Nationale Contre le Cancer Comité du Gard
Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2024

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...	131 955	131 433
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Manifestations	2 344	39 864
Ventes	5 219	1 325
Activités de récupérations	40 908	40 458
Autres produits affectés MS	15 309	1 046
Prestations et autres ventes	2 970	2 550
Produits financiers	13 417	5 849
Total	212 122	222 525

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Parrainage et recherche partenariat	1 892	4 179
contributions financières reçues	86 069	78 216
autres produits d'activités annexes	120	0
produits exceptionnels	579	1 773
Total	88 660	84 168

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	9 798	14 473
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	9 798	14 473

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée au réel des actions au cours de l'année. Les charges indirectes, par leur caractère permanent font l'objet d'une affectation selon la clé de répartition validée par le conseil d'administration en date du 11/12/2024

- 80% à l'aide aux malades
- 05% à la prévention
- 09% au fonctionnement
- 01% à la recherche
- 05% à la formation

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	10 558			10 558
Assurance	2 001		870	2 870
Electricité et eau	2 723		1 730	4 453
Téléphone	1 154		2 453	3 607
Affranchissement	739	5 505	1 139	7 383
Locations mobilières	0		1 814	1 814
Charges de copropriété	0		3 366	3 366
Maintenance	0		390	390
Ent/biens mobiliers	1 709		7 927	9 635
Taxes locales	488		5 752	6 240
Autres (à préciser)				0
Total	19 372	5 505	25 441	50 316

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Actions pour les malades	149 722	130 050
Actions d'information, de prévention et de dépistage	66 044	59 981
Actions de formation	11 666	16 717
Actions de recherche	1 322	1 376
Actions de récupération et manifestation	5 222	7 786
Frais d'appel aux dons et legs	17 679	16 930
Frais de fonctionnement (dont communication)	19 528	14 797
Total	271 183	247 637

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2024	2023
Actions pour les malades	429 700	365 027
Actions d'information, prévention, dépistage	92 354	92 017
Actions de formation	17 613	21 210
Actions de recherche	11 857	11 034
Actions autres	3 492	4 231
Total	555 016	493 519
Versement à d'autres organismes	2024	2023
Actions pour les malades	194	552
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	91 365	114 536
Actions autres		
Total	91 559	115 088

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2024	2023
Frais d'information et de communication	14 422	8 803
Frais de gestion :		
Achats et charges externes	35 927	27 764
Impôts et taxes	6 496	6 052
Charges de personnels	7 338	8 412
Autres charges de gestion courante	5 592	2 138
cotisation statutaire	9 796	8 989
Total	79 571	62 158

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	21 372	13 562
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	21 372	13 562

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2024	2023
Bénévolat	SMIC x 1,5	179 340	171 936
Prestation	Tarif négocié		
Dons en nature		4 135	5 578
Total		183 475	177 514

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger	Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme							
Achats de marchandises	210			629		372				1212
Variation de stock										
Autres achats et charges externes	211656			97366		40981				350003
Aides financières	163483									163483
Impôts, taxes et versement assimilés	8491			160		5975				14626
Salaires et traitements	157523			16165		19476				193164
Charges sociales	71231			6736		52				78018
Dotations aux amortissements et dépréciations	11139					1102	3468			15708
Dotations aux provisions										
Report en fonds dédiés								21372		21372
Autres charges	22688				7024	11075				40787
Charges financières										
Charges exceptionnelles	154									154
Participations des salariés aux résultats										
Impôt sur les bénéfices										
TOTAL	646575	0	0	128080	0	79573	3468	21372	0	879067

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Dons en nature			4135		4135
Prestations de services	163199			16141	179340
Personnel bénévole					
TOTAL	163199	0	4135	16141	183475

Ligue Nationale Contre le Cancer Comité du Gard
Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2024

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2024
Contrôle légal des comptes	12 000
Autres missions	
Total	12 000

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2024
Produits exceptionnels	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
subvention non versée	154
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	154

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

030 - COMITÉ DU GARD	Décembre 2024
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1. MISSIONS SOCIALES	510 698,63
1.1 Réalisées en France	510 698,63
Actions réalisées par l'organisme	419 139,81
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	329 275,06
Soins de supports	329 275,06
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	56 902,15
Prévention primaire	2 896,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	17 613,45
Actions de société et politique de santé	3 491,75
Actions internationales réalisées par l'organisme	
Actions en direction des chercheurs et ébts de recherche contre le cancer	11 857,40
Actions de création-subsvention-administration d'établissement	
Autres actions	
Versements à d'autres organismes agissant en France	91 558,82
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	194,18
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	
Actions en direction des chercheurs et ébts de recherche contre le cancer	91 364,64
Programmes nationaux	11 364,64
Programmes régionaux et départementaux	80 000,00
Mission reversement legs	
Autres actions	
Actions de société et politique de santé	
1.2 Réalisées à l'étranger	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	57 630,10
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	57 630,10
Frais d'appel de dons	25 446,05
Frais d'appel des legs	
Frais traitements des dons	29 758,45
Frais de traitements des legs	478,63
Frais de campagne pour des dons en nature	
Achats pour manifestations et ventes	629,41
Activités de récupérations	1 317,56
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	69 281,55
3.1 Frais d'information et de communication	13 421,56
Frais d'information et de communication externe	9 711,00
Frais d'information et de communication interne	3 710,56
3.2 Frais de fonctionnement	44 217,86
Frais de gestion	28 465,45
Formation administrative	
Impôts et taxes	5 956,29
Cotisation statutaire 10%	9 796,12
3.3 Autres charges	5 592,13
Charges financières	4 490,49
Dotations aux amortissements	1 101,64
Charges exceptionnelles	
TOTAL DES EMPLOIS	631 560,28
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	3 465,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	635 028,28
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	163 199,00
Réalisées en France	163 199,00
Réalisées à l'étranger	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	4 134,67
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	16 141,00
TOTAL	183 474,67

030 - COMITÉ DU GARD	Décembre 2024
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-600 727,32
1.1 Cotisations sans contrepartie	-28 256,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-362 509,84
Dons manuels non affectés	-359 953,04
Dons manuels affectés	-2 556,80
Legs, donations et assurances-vie non affectés	
Legs et autres libéralités affectés	
Mécénat	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-209 961,48
Manifestations	-2 344,00
Ventes (dont abonnement à vivre)	-3 058,70
Prestations et autres ventes	-2 969,90
Activités de récupération	-40 907,90
Charges et Produits exceptionnels	
Droits d'auteurs	
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-15 308,92
Autres produits affectés	
Produits financiers	-13 417,07
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-131 954,99
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation	
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières	
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège	
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP	
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés	
TOTAL DES RESSOURCES	-600 727,32
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-34 300,96
TOTAL	-635 028,28
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	-285 155,20
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-34 300,96
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	-319 456,16
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-183 474,67
Bénévolat	-179 340,00
Prestations en nature	-614,10
Dons en nature	-3 520,57
TOTAL	-183 474,67

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009		5 940			5 940	720	720
2010		935			935	1 934	1 934
2011		0			0	2 065	2 065
2012		782			782	1 516	1 516
2013		3 576			3 576	1 258	1 258
2014		20 492			20 492	1 900	1 900
2015		4 316			4 316	3 527	3 527
2016		4 599			4 599	4 350	4 350
2017		3 001			3 001	3 975	3 975
2018		3 144	1 422		1 812	4 203	3 838
2019		1 483			1 483	3 670	3 226
2020		869			869	3 653	3 209
2021		2 171			2 171	2 384	2 215
2022		2 844			2 844	2 205	2 205
2023		10 137			10 137	2 886	2 886
2024		17 452			17 452	4 801	4 801
	Total	81 741	1 422		80 409	45 047	43 625

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Ne concerne pas le comité du Gard de la Ligue Contre le Cancer

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	12			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	113	10064	6,11	179340
Total	125	10 064	6	179 340

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	9	8 563	5
Total	9	8 563	5

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	12 265
6257 - Réceptions	Restauration	98
6063	Achats petits matériels	341
6064	Fournitures administratives	72
6068	Autres fournitures	115
	Total	12 891

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3532 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

**COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
115 ALLEE NORBERT WIENER – BP 80027
30023 NIMES CEDEX 1**

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre comité, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à NIMES, le 26 mars 2025

**VENCEA
Commissaires aux comptes**



Gwladys DESERT